

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	33 (1987)
Heft:	4
Rubrik:	Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique fédérale

par Raymond Gremaud



Record historique pour la Caisse Fédérale

Pour la première fois depuis 1970, le Compte d'Etat de la Confédération boucle avec un bénéfice. Et quel bénéfice ! Tout simplement le plus somptueux de tous les temps !!! Une "bonne" affaire qui risque d'avoir des incidences jusqu'en plan international.

L'excédent de recettes, qui s'élève à 1'938 millions exactement, a pour motif une spectaculaire augmentation des rentrées (+ 13,2 %). Soyons juste, ce résultat éblouissant doit aussi être attribué à des efforts d'économies. Les dépenses sont en effet en recul de 1,8 % par rapport au budget.

Sur le plan intérieur, un tel bénéfice pose presque davantage de questions qu'il n'en résoud. Si les recettes ont pris l'ascenseur, c'est à cause d'une situation économique favorable, notamment de l'extraordinaire activité de nos banques dans les secteurs boursiers et des émissions de droits de participation. Or la santé de la Caisse fédérale ne saurait, à long terme, reposer sur une base aussi fragile que les mouvements boursiers.

Certains économistes, Marian Stepczynski par exemple, ont dénoncé d'autres dangers, sur le plan extérieur cette fois-ci. Avec le bénéfice de la Confédération, c'est probablement près de 2 milliards et demi de francs d'excédents qui ont été réalisés par les collectivités publiques en 1986. Quant aux assurances sociales (AVS/AI/APG), elles ont dégagé un surplus de 566 millions. Compte tenu du bénéfice des PTT, du déficit des CFF, et des 2,5 milliards de francs d'exploitation de la Banque nationale, c'est plus de 5 milliards et demi de francs que le secteur public a dégagé en 1986.

Conclusion de l'économiste : la contre-partie de tels excédents publics ne peuvent qu'augmenter encore l'important solde actif de nos échanges externes, dont le solde se traduira inévitablement un jour par une forte revalorisation de notre franc. Ce qui signifie des larmes en perspective pour notre industrie d'exportation.

Maladie de riche ! En fait, le problème consiste surtout à limiter le front des revendications qu'inspire une telle santé financière. Quelle est la priorité ? Dans son dernier rapport sur la Suisse, l'OCDE constate que certaines de nos mesures fiscales pourraient rendre plus difficile l'accès à notre place financière. C'est un sacré coup de pouce aux exigences d'un Parlement qui réclame des mesures pour sauvegarder l'avenir de notre place financière. D'un autre côté, les rangs s'élargissent, de ceux qui pensent que la Suisse doit être attractive pour ses propres contribuables aussi. L'environnement, le social réclamant aussi leur part...

Pas d'adhésion à la communauté

La session de printemps a permis des examens de passages, réunis avec brio. L'élève Flavio Cotti, qui a succédé à Alphons Egli à la tête du Département fédéral de l'intérieur, est parvenu à maîtriser le lourd dossier de l'assurance-maladie en deux petits mois. Il a été souverain dans un débat sur la pollution de l'air qui indique le chemin à suivre pour que la Suisse retrouve le niveau de salubrité de l'air des années 50 et 60.

De son côté l'ex chef du Département militaire fédéral, Jean-Pascal Delamuraz, a frappé par sa grande clarté intellectuelle. Dans le dossier mammouth de nos relations économiques extérieures, il a, plus précisément encore que son prédécesseur Kurt Furgler, situé les enjeux. "Il ne saurait être question d'une adhésion de la Suisse à la CEE, en raison des particularités qui fondent notre Etat", dit M. Delamuraz. Mais il ajoute aussitôt sans ambage que notre non-adhésion nous coûtera cher, très cher même, et qu'il faudra en assumer le prix. Quant à la voie intermédiaire d'une association avec la CEE, elle doit être abandonnée, car sans avantage pour la Suisse tout en nous privant de nos relations actuelles avec l'AELE.

Comme Kurt Furgler, M. Delamuraz prêche le libre-échange dans le cadre du GATT. A son avis tout doit être mis sur la table, inclus les avantages agricoles que la Suisse a obtenus lors de son adhésion. Mais il n'est pas question d'abandonner notre autonomie d'approvisionnement, et par conséquent notre agriculture.

R. G.